DLP 28-5-79100551

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 143 - 23 MAI 1979

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)
Répondeur : (78) 60-17-74

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS

LE PSYLLE DU POIRIER

RAPPEL DE LA BIOLOGIE

Les psylles hivernent sous forme adulte, cachés isolément dans des abris naturels au sein du verger (anfractuosités de l'écorce), ou à sa proximité immédiate. Durant les périodes de temps plus clément : températures de l'ordre de 7 à 10°, ils sortent pour s'alimenter en piquant les brindilles et rameaux. Leurs déplacements sont de très faible amplitude.

Les premières pontes interviennent plus ou moins tôt selon les conditions climatiques , cette année dès le 6 février dans la région lyonnaise. Les oeufs sont déposés préférentiellement sur les rides des lambourdes ou des dards. Plus tard, les pontes peuvent se faire directement sur les jeunes feuilles (stades D à E2). Sauf circonstances très exceptionnellement favorables, cette ponte est en général très échelonnée dans le temps.

Les larves issues de ces pontes constituent la première génération. Dès l'éclosion elles gagnent l'intérieur des bouquets floraux, devenant pratiquement inaccessibles aux traitements. Dans la région, l'accomplissement de cette génération encadre la période de floraison. Sa destruction est très délicate : au début larves inaccessibles, par la suite présence de fleurs.

Les adultes issus de cette première génération larvaire sont très mobiles au sein du verger et certainement capables d'effectuer des déplacements beaucoup plus importants ayant comme conséquence la recontamination des vergers indemnes. Cette migration a été observée très nettement en 1978 à partir des 20-25 mai. Cette année, elle semble légèrement plus précoce mais pour l'instant un peu moins importante. Ces adultes pondent à l'extrémité des jeunes pousses, à la face inférieure des feuilles le long de la nervure principale.

Cette génération d'adultes et l'importance de ses pontes sont à surveiller très attentivement, la décision d'intervention chimique va en dépendre.

Les générations suivantes vont se succéder avec un chevauchement de plus en plus important durant toute la fin du printemps et le début de l'été. Ces deux dernières années, on observe une diminution progressive des populations larvaires en juillet, en août seuls les adultes sont présents dans le verger, leurs pontes peuvent être extrêmement abondantes.

A partir de début septembre, les éclosions commencent, donnant la génération larvaire d'automne, dont l'importance peut dans certains cas justifier un traitement. Les adultes issus de ces larves passeront l'hiver. Il est possible, en cas d'automne très favorable (1978) d'observer exceptionnellement une deuxième génération d'automne avec présence de larves sur les rameaux jusqu'un décembre, elle est très réduite dans notre région, par contre plus au sud elle peut prendre de l'importance.

P342

LUTTE

- *Traitement d'hiver : l'application de colorant Nitré à la dose de 11/ha constitue la première étape importante de la lutte.*

Cette intervention, si elle est réalisée correctement, permet, en tuant tous les adultes hivernants, de supprimer totalement la première génération larvaire dans le verger, du même coup les traitements pré et post-floraux seront totalement inutiles.

- *Traitement de la deuxième génération larvaire : rappelons que ces larves sont issues d'adultes venus recoloniser le verger. La décision de traitement sera prise en fonction de l'importance de cette population et de l'efficacité que l'on peut attendre des prédateurs. Cette intervention est décisive pour l'état sanitaire du verger durant toute la période estivale.*

Pour la date de traitement, on attendra qu'il y ait un maximum d'oeufs éclos, tout en surveillant le stade des larves les plus âgées ; en effet l'efficacité des spécialités est meilleure sur jeunes larves.

Les produits utilisables :

- *Pyréthrinoïdes : Ambush, Décis, Perthrine, Sumicidin*
- *Amitraze : Maïtac, Tudy.*

Tous ces produits n'agissent que par contact, il convient donc de bien mouiller toute la végétation, En période chaude, traiter de préférence le soir. Le non respect de ces deux précautions a conduit à de nombreux échecs en 1978, sans que l'efficacité des spécialités soit en cause pour l'instant.

- *Traitement de la génération larvaire d'automne : la décision d'intervenir sera là encore fonction du niveau de population.*

Si un traitement s'impose, les produits utilisables sont les mêmes que ceux déjà cités; tenir compte cependant des délais avant récolte pour les variétés tardives. De plus, s'efforcer d'alterner les spécialités entre Pyréthrinoïdes et Amitraze.

Il faut souligner également la bonne efficacité acaricide des spécialités à base d'Amitraze.

- *Les jeunes plantations feront l'objet d'une surveillance très attentive, les fortes pullulations ayant des conséquences graves sur la végétation des jeunes arbres.*

SITUATION ACTUELLE

Dans le sud de la circonscription (Ardèche - Drôme) la deuxième génération larvaire est à surveiller attentivement, les situations les plus précoces peuvent faire l'objet d'un traitement.

Dans la région lyonnaise, les adultes sont présents dans les vergers, les pontes sont plus ou moins abondantes selon les situations, quelques jeunes larves sont parfois visibles mais aucune intervention n'est à envisager avant 8 à 10 jours.

Dans les rares vergers où les traitements d'hiver n'ont pas été faits, un traitement est à envisager d'urgence. Les adultes issus de la première génération larvaire au sein du verger, ayant commencé à pondre plus tôt que dans le cas de recolonisation.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,

Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Rhône-Alpes",

R.GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.